

Image not found or type unknown



Etablissement en france d'une société hollandaise

Par **monjobparti**, le **01/06/2013** à **20:38**

mon entreprise va être reprise par une société hollandaise qui va créer un établissement en France.

Quels sont les points importants que nous devons vérifier pour les 100 personnes qui seront reprises ?

Convention collective ?

Sécu

mutuelle

caisse de retraite

droits aux CP et RTT

droits au DIF

etc...

Merci de votre aide

Par **P.M.**, le **01/06/2013** à **20:44**

Bonjour,

L'entreprise devra se conformer au Droit du Travail français et cotiser aux organismes sociaux...